



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SG/DRH/SDRF/BRPP  
Section préparation aux concours et examens professionnels

**Notice d'information à l'attention des préparants  
au tour extérieur d'administrateur de l'Etat (TEAE)  
- SESSION 2023 -**

Cette préparation, partagée en modules, a pour objet de donner des outils et des points de repère aux stagiaires pour la constitution de leur dossier de candidature et leur audition par le comité de sélection. Il s'agit d'un complément à l'investissement personnel important que nécessite ce projet professionnel.

### Conditions d'accès à la préparation

L'accès à la préparation est réservé uniquement aux agents justifiant de huit ans d'ancienneté dans le corps des attachés ou équivalent et ayant obtenu le grade d'attaché principal ou équivalent depuis plus d'un an.

### Déroulement de la préparation

Le programme de la préparation est annexé à cette notice (page 2).



La formation exige une grande disponibilité en présentiel de 10 journées minimum sur une année.

Les agents inscrits s'engagent à se rendre disponibles et en informent leur hiérarchie afin qu'elle leur permette de respecter l'obligation d'assiduité.

**La participation à l'ensemble des modules est obligatoire.**

Le premier module, consacré à la journée d'ouverture, est destiné à tous les candidats inscrits à la préparation. Il aura lieu **le 17 octobre 2022** au centre national de formation à Lognes (77185). Il reste facultatif pour les anciens participants.

### Procédure d'inscription :

La fiche d'inscription, en pièce jointe, doit être complétée et signée par le candidat, visée par son supérieur hiérarchique et adressée à l'animateur ou correspondant de formation de son périmètre pour validation.

**Cette préparation est désormais accessible sur sélection de dossier. Aussi pour chaque candidature, un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation devront être joints à la fiche d'inscription. Le nombre de place est limité à 60 par an.**

**Les inscriptions doivent être adressées au plus tard le 30 septembre 2022.**

→ Les candidats auditionnés au TEAE session 2022 et non reçus, pourront s'inscrire après le 6 octobre 2022 date de la publication des résultats d'admission.

**PREPARATION TEAE SESSION 2023  
CALENDRIER PREVISIONNEL**

INTITULÉ DE LA FORMATION	CONTENU	DATES
<b>Conférence Générale OUVERTURE DE LA PRÉPARATION</b>	Informations sur le contenu de la préparation et de l'épreuve, avec intervention de deux cadres de la DMAT et témoignage de deux lauréats du tour extérieur. Animation par un prestataire externe sur le contenu du dossier de candidature.	<b>17/10/2022 (Auditorium) – Présentiel (1 journée)</b>
<b>Formation des mentors</b>	1/2 journée de formation des nouveaux mentors par le prestataire + 1/2 journée de retour d'expérience des mentors 2021 aux mentors 2022.	<b>XX/11/2022 – Classe virtuelle formation des nouveaux mentors (1/2 journée) XX/11/2022 – Classe virtuelle retour d'expérience (1/2 journée)</b>
<b>Aide à la constitution du dossier de candidature 1</b>	1 <sup>er</sup> entretien individuel avec le prestataire d'une heure par candidat sur le contenu du dossier de candidature : aide au choix du descriptif d'une réalisation professionnelle et correction du CV et de la lettre de motivation.	<b>Entre le 28/11/22 et le 06/12/22 – Classe virtuelle (1h par candidat)</b>
<b>Aide à la constitution du dossier de candidature 2</b>	2 <sup>ème</sup> entretien individuel avec le prestataire d'une heure par candidat pour revenir sur les modifications apportées suite à l'entretien n°1 et faire le point sur les modifications restantes.	<b>Entre le 16/01/23 et le 27/01/23 – Classe virtuelle (1h par candidat)</b>
<b>Conférence : Méthodologie sur la préparation de l'épreuve orale</b>	Demi journée de méthodologie sur la préparation à l'épreuve orale.	<b>16/02/2023 – Classe virtuelle (1/2 journée)</b>
<b>Techniques d'expression orale et de communication</b>	Travail de l'aisance dans la relation, techniques d'expression verbale et non verbale avec l'intervention d'un comédien (prestataire).	<b>Entre le 06/03/2023 et le 10/03/2023 (En présentiel, 1 jour par groupe)</b>
<b>Formation avec passage devant le jury d'entraînement</b>	<b>Jour 1 :</b> Préparation de l'oral avec travail des techniques de réponses aux questions et exercices. <b>Jour 2 :</b> Passage devant un jury d'entraînement suivi de débriefings en groupe avec le prestataire.	<b>Entre le 20 mars et le 7 avril 2023 (En présentiel, 2 jours par groupe – 6 membres de jury au minimum par groupe)</b>
<b>Cycle de Conférences de l'IHEMI</b>	Format et contenu à préciser.	<b>Mi-avril 2023</b>
<b>Bilans managériaux – développement personnel</b>	Réponse individuelle à un questionnaire en ligne sur le profil managérial des candidats + retour sur le résultat de ce questionnaire avec un conseiller mobilité-carrières par téléphone.	<b>Envoi du questionnaire : début mai 2023 (par mail) Entretiens avec un conseiller mobilité carrière : Entre fin mai et début juin 2023 (par téléphone 1h par candidat)</b>

**PUBLICATION DE LA LISTE DES AUDITIONNÉS JUIN 2023 (semaine XX-XX)**

<b>Formation et passage devant le jury d'entraînement</b>	<b>Jour 1 -</b> Passage devant un jury d'entraînement suivi d'une analyse des prestations en groupe avec le prestataire (présence d'un comédien en qualité d'observateur) <b>Jour 2 :</b> Réajustement des candidatures, travail de positionnement avec le comédien	<b>2<sup>ème</sup> quinzaine de juin À préciser en fonction de la date des auditions (En présentiel, 2 jours par groupe – 9 membres de jury Au minimum par groupe)</b>
<b>Journée de remobilisation</b>	Remobilisation des candidats sur la préparation de leur audition avant la publication des résultats et en vue de l'audition.	<b>Entre le 23/08/2023 et le 31/08/2023 (En présentiel, 1 jour par groupe)</b>

**AUDITIONS DÉBUT SEPTEMBRE 2023  
Dates non communiquées**